

ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 18 janvier 2025 à 10 h 00

Réunion et repas au restaurant « LYSIUS » à 8 Avenue Gambetta - 79400 Saint-Maixent-l'École.

Membres du CoDir Présents (10) : Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Donat BRANGER (79), Christian CHAUVET (17 - **Trésorier**), Jean-Claude DUCHET (16 – **Past-Président**), Marc FIARD (86 – **Secrétaire général et Vice-Président**), Jean-Louis LOBSTEIN (79 - **Vice-Président**), Paul MORIN (17 - **Président**), Damien SALLIER (79), Pierre WAENDENDRIES (16- **Vice-Président**), Pascal WIERZBICKI (79).

Membres du CoDir représentés (2) : Damien DJANIKIAN (86), Aïda JAAFAR (86).

Membres du CoDir excusés (8) : Michel ARNOULT (17 – **Vice-Président**), Mark BILLOT (79), Catherine HERAULT (17), Pierre MENANTEAU (16), Philippe MOUNIER (17), Muriel OUVRARD (16), Henri SCIARA (86), Charles THOMAS (86).

Membres invités (3) : Philippe AUDOUIN (79), Denis ROUSSEL (79), Stéphanie SAVARIT (79).

ooOoo

Mot d'accueil du Président.

Paul MORIN, Président, souhaite la bienvenue au comité directeur et ouvre la séance.

I- Approbation et vote du procès-verbal du dernier comité directeur.

Le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal du comité directeur du 21 septembre 2024.

II- Activités et prospective par Paul MORIN.

Journées des 21 et 22 novembre à Troyes.

La journée du 21 novembre était la traditionnelle journée des présidents des associations affiliées à l'Union-IHEDN, co-présidée par le Général de corps d'armée Hervé de Courrèges, Directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale et de l'Enseignement militaire supérieur, et par Madame la Préfète (H) Catherine Sarlandie de la Robertie, présidente de l'Union-IHEDN.

Deux points importants ont été traités :

- **La mise en conformité du logo des associations** (souhais conjoints de l'IHEDN et de l'Union-IHEDN). Le nouveau logo de l'AR-18 se présente comme suit. Il devra dorénavant être utilisé par chacun d'entre-nous. À droite, le logo du cinquantenaire de l'union-IHEDN (1975-2025).



- **La mise en avant des jeunes de l'IHEDN.** Participait à cette réunion le représentant national des jeunes IHEDN. Il est demandé aux associations régionales de se mettre en relation avec les représentants régionaux des Jeunes IHEDN pour évoquer un rapprochement.

La journée du 22 novembre était consacrée à la restitution du sujet national 2023-2024 sur le thème de la dissuasion nucléaire. Plusieurs tables rondes permettant aux associations de participer à cette restitution ont été organisées. 28 associations ont participé à ce travail et 23 rapports ont été retenus.

240^{ème} session régionale en Nouvelle Aquitaine.

Notre camarade **Marc BONNIN** de la Vienne qui était membre associé de l'AR-18 devient auditeur. Nous lui transmettons toutes nos félicitations. La liste nominative des auditeurs résidant dans le ressort de notre AR ayant effectué cette session, a été communiquée aux vice-présidents concernés pour prise de contact (deux dans la Vienne et un en Charente).

241^{ème} session régionale en région Pays de Loire.

Deux personnes résidant dans le ressort territorial de notre AR vont suivre cette session qui commence en janvier 2025 : **Yasmine LABROUSSE**, membre associé du comité de Charente-Maritime et **Yan PILPRÉ** des Deux-Sèvres. Yan PILPRÉ est expert cyber.

Présentation de deux nouveaux auditeurs :

Marie Pierre Muller, auditrice (SR 189) qui s'installe à Poitiers en provenance de l'AR 25. Ingénieur générale des Ponts , des Eaux et des Forêts , elle exerce la fonction de Médiatrice de l'enseignement agricole technique et supérieur au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire à Paris.

Pierre Perrot auditeur (SR 224), énergéticien, directeur général de société, travaillant à Paris mais disposant d'une résidence secondaire à La Rochelle. Pierre Perrot vient d'adhérer à l'AR 18.

Journée du 3 février au Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers.

A la demande du comité de la Vienne , le lieutenant-colonel THOMAS, chef de centre, présentera aux auditeurs, au Quartier Aboville – Poitiers , le 3 février 2025, la nouvelle JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

Point sur le classes spécialisées.

Après les classes défense, les classes engagées, devraient apparaître en 2025 les classes à enjeu maritime impliquant l'éducation nationale et la marine. Jusqu'alors inactives, ces classes ont été mise en place en 2022.

Bilan des actions menées au titre du trinôme académique pour la période 2023-2024.

L'AR-18 a organisé ou participé à l'organisation de 22 actions au total dont 5 rallyes citoyens, 3 colloques sur le thème de la cybersécurité et 14 conférences effectuées dans les classe défense.

III- Le mot du Trésorier.

Point sur les finances, les cotisations et abonnements, les déclarations de frais et le budget 2025.

Rapport Financier 2024 au 31/12/2024.

- Compte de Résultat brut :	+ 2 427,30 €	
- Produits (recettes) :	11 702,61 €	
- Charges (dépenses) :	- 9 275,31 €	
[Dons (abandons de frais) et Déplacements (reçus fiscaux) = En Cours]		
- Compte de Résultat net :	+ 1 807,30 €	
- Compte de résultat brut :	+ 2 427,30 €	
- Produits constatés d'avance :	- 620,00 €	[4 580 €* - 5 200 €**]
- Comptes financiers :	30 528,83 €	
- Livret d'épargne [31/12/2024] :	19 111,94 €	
- Compte courant :	11 416,89 €	
Disponible Compte courant :	6 216,89 €	[- 5 200 €**]

* Allocation DPMA versée en 2023 par l'Union-IHEDN pour les activités trinômes 2024.

**Allocation DMCA versée en 2024 par l'Union-IHEDN pour les activités trinômes 2025.

Cotisations et Abonnements 2024.

Comités		Nombre de cotisants		Cotisations	Revues
		Auditeurs	Associés		
C-16	Charente	11	2	13	1
C-17	Charente-Maritime	36	15	51	8
C-79	Deux-Sèvres	11	2	13	4
C-86	Vienne	30	5	35	8
AR-18	Poitou-Charentes	88	24	112	21

© *Statuts du 2022-06-25. Article 8-3. Membres associés. Des membres associés sont admis dans la limite maximum d'un tiers du nombre des membres titulaires. Soit 27 % [24/88].*

Modalités de paiement	HelloAsso		Chèques		Virement		Total
	89	80 %	16	14 %	7	6 %	112

Reçus fiscaux et Déclaration de frais.

La procédure à appliquer par les bénévoles concernés est simple mais rigoureuse :

1. Demander un « Ordre mission » quand la mission est en lien avec l'objet social de l'association.

2. Remplir la « Déclaration de frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole (Don) » [Annexe 4 (Modèle 2025)] avec les informations suivantes :

- Date et objet de la mission.
- Adresses du lieu départ et du lieu d'arrivée.
- Distance totale parcourue.
- Montant des frais engagés par le bénévole.

3. Transmettre le « Dossier d'abandon de frais » avec les ordres de missions, les justificatifs de présence ou de participation et le certificat d'immatriculation du véhicule, justifiant de la puissance du véhicule, au trésorier avant le 28 février 2025.

Projet de Budget 2025
(à valider par le prochain CoDir et à adopter au cours de l'AG 2025).

Produits / Recettes	5 070 €	25 000 €
- Cotisations (113 adhérents x [30 € - 13 €]) :	1 920 €	---
- Cotisations (113 adhérents x 30 €) :	---	3 390 €
- Abonnements (32 adhérents x 30 €) :	---	960 €
- Union-IHEDN (Frais de déplacement)	---	300 €
- Utilisation du Livret d'épargne (activités validées en CoDir) :	2 000 €	2 000 €
- Dons Adhérents, Colloques et Rallyes :	640 €	640 €
- Intérêts Livret d'épargne :	510 €	510 €
- Allocations DMCA / CPEDEF :	---	5 200 €
- Dons (abandons de frais) :	---	12 000 €
Charges / Dépenses	5 070 €	25 000 €
- Cotisations (113 adhérents x 13 €) :	---	1 470 €
- Abonnements (32 adhérents x 30 €) :	---	960 €
- Activités à l'initiative des vice-présidents (par comité) : 4 x < 100 € :	400 €	400 €
- Activités régionales du Président : 4 x < 100 € :	400 €	400 €
- Activités autorisées (validées en CoDir*) :	2 000 €	2 000 €
- Frais généraux (assurances, banque, informatique...) :	300 €	300 €
- Union-IHEDN (Frais de déplacement) :	---	300 €
- Achats de matériels divers :	500 €	500 €
- Actions de communication :	500 €	500 €
- Impressions diverses (dossiers, rapports, ...) :	370 €	370 €
- Organisation des réunions (AG, CoDir, ...) :	600 €	600 €
- Allocations DMCA / CPEDEF	---	5 200
- Dons (abandons de frais)	---	€000 €
* Activités validées en CoDir : Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités ou régionale programmées dans la limite de 2 000 € par an. Ces actions ne doivent pas être éligibles aux allocations allouées par la DMCA.		

Le « **Rapport Financier 2024 – Compte de Résultat** » fait l'objet de l'**Annexe 1**.

Le « **Budget 2025 à valider par l'assemblée générale 2025** » fait l'objet de l'**Annexe 2**.

IV- Sujet national 2024-2025. « Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins ».

Intervention de **Jean-Louis LOBSTEIN**, Vice-président du comité des Deux-Sèvres et pilote de l'étude du thème national.

Cette intervention, considérée comme un document de travail pour les participants au groupe d'étude « **Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins** », fait l'objet de l'**Annexe 3**.

V- Présentation de candidatures de membres.

Va- Intervention de Pierre WAENDENDRIES, Président du comité de la Charente

- **Rodolphe BERNARD**, auditeur IHEDN – 10^{ème} cycle des cadres civils du ministère des Armées. Attaché d'Administration de l'État. Ministère des armées – Direction générale de l'armement (DGA). Contrôleur de gestion à DGA ITE et animateur du domaine de performance DGA « Management de l'information et des connaissances » à Angoulême.

Rappel :

François SOUTY, Docteur en Histoire Économique, Président de société, professeur associé Université de La Rochelle, admis comme membre associé par le comité directeur du 21/09/2024.

Vb- Intervention de Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE représentant Michel ARNOULT, Président du comité de la Charente-Maritime absent :

- **Pierre PERROT**, auditeur (SR 224) et membre de l'AR-16 [Paris – Île-de-France]. Énergéticien, directeur général de société, travaille dans le Val-d'Oise mais dispose d'une résidence secondaire à La Rochelle. Pierre PERROT vient de cotiser à l'AR-18.
- **Lieutenant-colonel Jean-François LAPORTE**, Délégué Militaire Départemental Adjoint de Charente-Maritime. Spécialiste du génie, il a travaillé dans un état-major de l'OTAN et a participé à de nombreuses missions opérationnelles, notamment en ex-Yougoslavie, au Moyen Orient et en Afrique. Le Lieutenant-colonel LAPORTE peut nous faire bénéficier de son expertise dans nos travaux. Demande à nous rejoindre comme membre associé.
- **Stéphanie PRUNEAU**, Professeur d'Économie Gestion Commerciale et enseignante au Lycée Pierre Doriole de La Rochelle. Création d'une Classe Défense Marine nationale. Enseigne de vaisseau 1^{ère} classe et réserviste opérationnel de la Marine nationale, elle est Adjointe au Chef de centre de Préparation Militaire Marine à Angoulême. Demande à nous rejoindre comme membre associé.

Vc- Intervention de Marc FIARD, Président du comité de la Vienne.

- **Marie-Pierre MULLER**, auditrice (SR 189) qui s'installe à Poitiers en provenance de l'AR 25. Ingénieure générale des Ponts, des Eaux et des Forêts , Marie-Pierre MULLER exerce la fonction de Médiatrice de l'enseignement agricole technique et supérieur.

Le Comité Directeur valide les candidatures en qualité de membre associé de :

- **Lieutenant-colonel Jean-François LAPORTE**
- **Stéphanie PRUNEAU**

Rodolphe BERNARD , Pierre PERROT et Marie-Pierre MULLER ayant suivi une formation IHEDN adhérent de plein droit à l'AR-18.

VI- Tribune des Vice-Présidents.

Pierre WAENDENDRIES, Président du comité de la Charente (16) rappelle la tenue à Angoulême le 13/02/2025 de la 2^{ème} édition du colloque sur la cyber criminalité.

VII - Questions diverses. Trésorier Adjoint.

Christian CHAUVET, Trésorier, déplore de nouveau que le Comité Directeur de ce jour n'a pas permis de désigner un trésorier adjoint en mesure de lui succéder en cas de défaillance.

En conséquence, il ne renouvellera pas sa candidature au comité directeur pour 2025 et ne pourra plus assurer les fonctions de trésorier à la prochaine assemblée générale avec effet immédiat.

La nomination d'un trésorier-adjoint étant hautement souhaitable. Le Président va étendre ses investigations parmi tous les adhérents susceptibles de remplir cette fonction régaliennne.

Échéances :

- Le prochain Comité Directeur à suivre avant l'assemblée générale (mars/avril) devra remettre ce point à l'ordre du jour.
- La prochaine assemblée générale est dans six mois [samedi 28 juin 2024 à Poitiers].

ooOoo

Le Président clôture la séance, après avoir constaté que l'ordre du jour était épuisé.

Le Président,	Le Secrétaire général,
	
Paul MORIN	Marc FIARD

ANNEXE 1

Compte de Résultat 2024 provisoire au 31/12/2024.

Produits / Recettes			Charges / Dépenses		
Nbre	Catégories	Montants	Catégories	Montants	
	71. Revenus Union-IHEDN	489,86 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 086,00 €	
	Frais de transport et hébergement	489,86 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 456,00 €	
			Reversements Abonnements (30 €)	630,00 €	
112	72. Cotisations (32 €)	3 584,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	196,90 €	
2	AR18/C16 : Associé	64,00 €	Activités Comités (< 100 €)		
11	AR18/C16 : Auditeur	352,00 €	Comité Charente (16)		
15	AR18/C17 : Associé	480,00 €	Comité Charente-Maritime (17)		
36	AR18/C17 : Auditeur	1 152,00 €	Comité Deux-Sèvres (79)	0,00 €	
2	AR18/C79 : Associé	64,00 €	Comité Vienne (86)		
11	AR18/C79 : Auditeur	352,00 €	Activités régionales Président (4 x < 100 €)	196,90 €	
5	AR18/C86 : Associé	160,00 €	Activités Comités validées en CoDir		
30	AR18/C86 : Auditeur	960,00 €			
21	73. Abonnements (30 €)	630,00 €	63. Frais généraux	858,27 €	
0	AR18/C16 : Associé	0,00 €	Déplacements (rallyes, réunions, ...)	643,54 €	
1	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	Fournitures de bureau		
1	AR18/C17 : Associé	30,00 €	Frais financiers (tenue de compte, carte,	9,00 €	
7	AR18/C17 : Auditeur	210,00 €	Assurances Responsabilité civile	149,00 €	
1	AR18/C79 : Associé	30,00 €	Informatique Internet	56,73 €	
3	AR18/C79 : Auditeur	90,00 €			
1	AR18/C86 : Associé	30,00 €			
7	AR18/C86 : Auditeur	210,00 €			
	74. Autres produits	1 398,75 €	64. Autres charges	622,51 €	
	Dons Adhérents	123,00 €	Achats de matériels divers		
	Dons Rallyes + Colloque	719,10 €	Achats divers et communication		
	Intérêts d'épargne sur livret	556,65 €	Impressions diverses (dossiers, rapports,	330,31 €	
			Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	292,20 €	
	75. Dons (abandons de frais)		65. Déplacements (abandon de frais)		
6	76. Allocations DMCA / CPEDEF	4 980,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	5 499,63 €	
1	Rallye Charente (16)	700,00 €	Rallye Charente (16)	700,00 €	
1	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 004,00 €	
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	860,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	967,53 €	
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €	
1	Colloque Cyber Angoulême	520,00 €	Colloque Cyber Angoulême	525,30 €	
1	Colloque Cyber Rochefort	700,00 €	Colloque Cyber Rochefort	937,30 €	
1	Conférence Rochefort	400,00 €	Conférence Rochefort	565,50 €	
	79. Produits constatés d'avance	620,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	12,00 €	
	Colloques & Rallyes 2024	-4 580,00 €	Rallye Charente (16)		
	Colloques & Rallyes 2025	5 200,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)		
			Rallyes Deux-Sèvres (79)	12,00 €	
			Rallye Vienne (86)		
		11 702,61 €		9 275,31 €	

Résultat de l'exercice		Résultats au	31/12/2023	31/12/2024
Produits / Recettes	11 702,61 €	Compte courant	9 546,24 €	11 416,89 €
Charges / Dépenses	-9 275,31 €	Encours		
Résultat brut 2024	2 427,30 €			
Produits constatés d'avance	-620,00 €	Livret d'épargne	18 555,29 €	19 111,94 €
Résultat net 2024	1 807,30 €	Totaux	28 101,53 €	30 528,83 €

Actif		Passif	
Catégories	Montants	Catégories	Montants
Compte courant	11 416,89 €	Fonds associatifs	28 721,53 €
Livret d'épargne	19 111,94 €	Résultat net de l'exercice 2024	1 807,30 €
	30 528,83 €		30 528,83 €

Nota. Préfinancement activités 2025	-5 200,00 €	Disponible Compte courant	6 216,89 €
-------------------------------------	-------------	---------------------------	------------

ANNEXE 2

Projet de Budget 2025 à valider par l'assemblée générale 2025.

Nbre	Produits / Recettes				Charges / Dépenses			
	Catégories	2024 Budget	2024 Réalisé	2025 Budget	Catégories	2024 Budget	2024 Réalisé	2025 Budget
	71. Revenus Union-IHEDN	300,00 €	489,86 €	300,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 460,00 €	2 086,00 €	2 430,00 €
	Frais de transport	300,00 €	489,86 €	300,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 500,00 €	1 456,00 €	1 470,00 €
					Reversements Abonnements (30 €)	960,00 €	630,00 €	960,00 €
113	72. Cotisations (30 €)	3 400,00 €	3 584,00 €	3 390,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	2 800,00 €	196,90 €	2 800,00 €
0	AR18/C16 : Associé		64,00 €		Activités Comités (< 100 €)	400,00 €		400,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur		352,00 €		Comité Charente (16)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C17 : Associé		480,00 €		Comité Charente-Maritime (17)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur		1 152,00 €		Comité Deux-Sèvres (79)	100,00 €	0,00 €	100,00 €
0	AR18/C79 : Associé		64,00 €		Comité Vienne (86)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur		352,00 €		Activités régionales Président (4 x < 100 €)	400,00 €	196,90 €	400,00 €
0	AR18/C86 : Associé		160,00 €		Activités Comités validées en CoDir	2 000,00 €		2 000,00 €
0	AR18/C86 : Auditeur		960,00 €					
32	73. Abonnements (30 €)	960,00 €	630,00 €	960,00 €	63. Frais généraux	550,00 €	858,27 €	600,00 €
0	AR18/C16 : Associé		0,00 €		Déplacements (rallyes, réunions, ...)	300,00 €	643,54 €	300,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur		30,00 €		Fournitures de bureau	50,00 €		70,00 €
0	AR18/C17 : Associé		30,00 €		Frais financiers	10,00 €	9,00 €	10,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur		210,00 €		Assurances Responsabilité civile	120,00 €	149,00 €	150,00 €
0	AR18/C79 : Associé		30,00 €		Informatique	70,00 €	56,73 €	70,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur		90,00 €					
0	AR18/C86 : Associé		30,00 €					
0	AR18/C86 : Auditeur		210,00 €					
	74. Autres produits	1 000,00 €	1 398,75 €	1 150,00 €	64. Autres charges	1 350,00 €	622,51 €	1 970,00 €
	Dons Adhérents		123,00 €	140,00 €	Achats de matériels divers	300,00 €		500,00 €
	Dons Colloque et Rallyes	500,00 €	719,10 €	500,00 €	Achats divers et communication	500,00 €		500,00 €
	Intérêts d'épargne sur livret	500,00 €	556,65 €	510,00 €	Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)	50,00 €	330,31 €	370,00 €
					Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	500,00 €	292,20 €	600,00 €
	75. Dons (abandons de frais)	10 560,00 €		12 000,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	10 560,00 €		12 000,00 €
	76. Allocations DMCA /	4 580,00 €	4 980,00 €	5 200,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	5 080,00 €	5 499,63 €	5 200,00 €
1	Rallye Charente (16)	700,00 €	700,00 €	700,00 €	Rallye Charente (16)	700,00 €	700,00 €	700,00 €
1	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 500,00 €	1 004,00 €	1 000,00 €
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	860,00 €	860,00 €	900,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	860,00 €	967,53 €	900,00 €
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €
1	Colloque Cyber Anjouême	520,00 €	520,00 €	900,00 €	Colloque Cyber Anjouême	520,00 €	525,30 €	900,00 €
	Colloque Cyber Rochefort	700,00 €	700,00 €	900,00 €	Colloque Cyber Rochefort	700,00 €	937,30 €	900,00 €
	Conférence Rochefort		400,00 €		Conférence Rochefort		565,50 €	
	79. Produits constatés d'avance	0,00 €	620,00 €	0,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	0,00 €	12,00 €	0,00 €
	Colloques & Rallyes 2024	-4 580,00 €	-4 580,00 €	-5 200,00 €	Rallye Charente (16)			
	Colloques & Rallyes 2025	4 580,00 €	5 200,00 €	5 200,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)			
					Rallyes Deux-Sèvres (79)		12,00 €	
					Rallye Vienne (86)			
	20 800,00 €	11 702,61 €	23 000,00 €	22 800,00 €	9 275,31 €	25 000,00 €		
	Résultat Brut	-2 000,00 €	2 427,30 €	-2 000,00 €	Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités validées par le comité directeur (CoDir) dans la limite de 2 000 € par an.			
	Produits constatés d'avance		-620,00 €					
	Résultat Net	-2 000,00 €	1 807,30 €	-2 000,00 €				

ANNEXE 3

« Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins ».

Note de travail du 16 janvier 2025 proposée par Jean-Louis LOBSTEIN

Plan détaillé.

Introduction.

Accroche introductive.

La nouvelle commission présentée par la présidente de la commission Ursula van der Leyen.

Présentation du sujet et définition des termes.

Quels événements marquent la croisée des chemins ?

- La nouvelle commission présentée par la présidente de la commission Ursula van der Leyen.
- La guerre en Ukraine déclenchée par l'invasion russe en février 2022.
- L'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis.
- La désoccidentalisation du monde.
- D'autres événements encore comme le semestre de présidence de l'Union Européenne assurée par la Hongrie et le jeu pervers du Premier Ministre au sein de l'Union Européenne ou le chantage à la guerre nucléaire orchestré par le Président Poutine.

La problématique centrale :

- Le modèle de l'Union Européenne (dont l'économie est la vocation première et fondatrice) est-il encore pertinent ou faut-il aller vers autre chose ? L'Union européenne existe-t-elle seulement dans le jeu dangereux des relations internationales ?
- L'Europe des Nations (si cette expression renvoie tel un synonyme à l'UE) est-elle encore pertinente pour préserver ou restaurer la paix ou encore pour conduire une guerre de haute intensité ?

Développement : imaginer les futurs possibles

1. L'Union européenne est-elle un acteur géostratégique sur « le grand échiquier » des relations internationales, apte à préserver la paix en Europe ?

- A. Analyse géopolitique de la situation de l'Union européenne.
- B. L'UE est-elle un acteur qui compte dans le dialogue des Nations ? Quelle efficacité a-t-elle pour maintenir ou restaurer la paix ? Quel est son poids diplomatique ?
- C. Quelles sont les menaces qui guettent l'Union européenne ? Et celle-ci, qu'a-t-elle à défendre ?
- D. Après les espoirs déçus de Clémenceau, après l'échec de la CED, l'Union européenne peut-elle et doit-elle donner vie à une nouvelle Europe de la Défense ?

2. Quelles sont les conséquences économiques, financières, mais aussi politiques pour l'Union européenne du repli annoncé des Etats-Unis ?

- A. Organisation actuelle de la défense : des Nations juxtaposées et l'OTAN, organisation intégrée.
- B. Si le repli américain se concrétise, faut-il sortir de la soumission à l'ordre américain et créer une nouvelle organisation intégrée du type OTAN mais européenne ?
- C. La défense suppose d'être appuyée par une politique économique et industrielle de l'armement : une UE à vocation économique pourrait être un bon moyen pour réguler un secteur où les différents États européens agissent en ordre dispersé en regardant plutôt du côté américain et en négligeant une nécessaire solidarité européenne. A évoquer aussi la part en % du PIB consacrée à la défense.

3. Entre repli américain et provocations russes, l'Union européenne semble contrainte dans une sorte de ménage à trois où les Etats-Unis et la Russie paraissent comme des alliés objectifs au détriment de l'enjeu de ce conflit, l'Ukraine et son dernier rempart, l'Union européenne :

- A. Désoccidentalisation du monde à l'œuvre dans la guerre en Ukraine. Rejet des valeurs occidentales.
- B. Mutation en cours des relations internationales du fait de la montée des populismes et émergence d'un pôle opposé aux États-Unis et à l'Europe (celui des BRICS).

Conclusion.

Une défense européenne, une utopie à rejeter ou une opportunité à saisir ?

Voici les questions que nous pouvons nous poser :

- Une Europe des Nations est-elle possible en matière de défense (sous ses diverses facettes (armée, diplomatie,... mais aussi économie, industrie de l'armement) ?
- Peut-on parler d'une seule voix à 27 (ou plus) sans perdre la part la plus importante de la souveraineté de chaque nation ou État ?
- Ou faut-il envisager pour y parvenir (mais comment?) une formule fédérale ou confédérale pour laquelle il y a sûrement des partisans, mais certainement peu nombreux dans certains pays comme le nôtre ?

La question devient simplement politique, il faut choisir et donc décider.

Les termes de l'alternative sont triples :

- Continuer sur les brisées actuelles et sombrer, c'est-à-dire perdre notre influence, celle de l'UE et celle de chaque nation qui la compose, mais en gardant sa souveraineté qui pour le moins sera très dévalorisée (cf. l'Europe comme géant économique mais nain politique).
- Aller vers plus d'intégration en visant une solution confédérale ou une solution de type CED.
- Poursuivre davantage encore avec l'échelon fédéral, certes, dans les deux cas en perdant une part de souveraineté, mais en gagnant en influence sur la base d'une souveraineté nouvelle qui magnifie les souverainetés des nations qui composent l'Europe : son territoire, son histoire, sa culture, ses réalisations scientifiques et techniques, sa puissance économique, etc.

et toucher du doigt le rêve que faisait déjà Victor Hugo peu de temps avant sa mort : le rêve de donner vie aux **États-Unis d'Europe**.